

PONT 21

**LA SALLE
DE SPECTACLES
ET DE CONCERTS DE
TRAMELAN**

**ET DES LOCAUX POUR
LES SOCIÉTÉS LOCALES**

PROJET TRAM'LASOL

PONT 21

**LA SALLE
DE SPECTACLES
ET DE CONCERTS DE TRAMELAN**

**ET DES LOCAUX POUR
LES SOCIÉTÉS LOCALES**

**PROJET TRAM'LASOL
Philippe Favre : président
Jacques Chételat : porteur du projet**

jacqueschetelat@bluewin.ch

032 534 16 52

Pont 21

Réflexion pour une affectation plus spécifique
aux qualités de ce bâtiment

Réflexion pour une meilleure attribution des
bâtiments aux usagers.

Projet Tram'LaSol

Réflexions liminaires

Les loteries ont eu l'occasion de faire des économies substantielles durant les années covid. Elles ont soutenu peu d'événements et peu investi dans des installations alors que les usagers n'ont pas cessé de jouer. Il est temps d'envisager des investissements sportifs et culturels.

Le départ de Moutier dans le canton du Jura peut être une opportunité pour Tramelan qui pourrait devenir le phare culturel du Jura bernois.

Le souhait de réaliser une extension de la protection civile dans Pont 21 tient de la mauvaise habitude de croire que les économies de bouts de chandelle génèrent de la lumière. Réaliser un objet dédié intégralement à la vie associative donnera satisfaction aux usagers. La cohabitation avec un colocataire compliquera la vie du lieu et générera des frustrations chez chacun des colocataires, qui auront pour conséquence une nouvelle demande de locaux mieux adaptés à l'usage de chacun.

L'opportunité de mener un projet de salle de spectacle à Tramelan suscite un enthousiasme certain. La contrainte occasionnée par la mise en protection du patrimoine bâti de l'immeuble Pont 21 pourrait être un obstacle à des transformations lourdes. Cette même protection rend difficile la vente de cet objet à des investisseurs. De plus, les restrictions occasionnées par les mesures liées à ce jour à une pandémie ne seront peut-être levées avant longtemps ; c'est faire un pari optimiste et clairvoyant que d'investir dans un patrimoine dont la destination est publique et associative. Et si, comme dans tout projet, la démonstration du besoin doit être requise, il faut néanmoins être prêt, après le choc de l'isolement, à répondre au désir des gens de « faire société ».

De l'usage aux usagers

Que pourrait offrir Pont 21 à la population de Tramelan qu'elle n'a pas déjà ? Il existe selon la liste des sociétés locales de la commune de Tramelan, quatre chœurs, deux écoles de danses, une société théâtrale, un club d'accordéonistes, une association organisatrice d'événements culturels et une fanfare qui n'est pas mentionnée dans la liste, sans compter les écoles obligatoires et professionnelles qui pourraient être intéressées par l'usage d'une salle de spectacle ou par des locaux de répétition. Si un chantier devait s'ouvrir à Pont 21, quelques-unes des sociétés qui l'occupent à présent devraient se reloger ailleurs, ce qui pourrait être relativement compliqué ; il n'y a pas foison de locaux à prix abordable qui puissent être mis à disposition. Mais un chantier conduit en trois étapes pourrait résoudre une partie de cet inconvénient.

Au niveau des salles pouvant accueillir des spectacles, on retiendra la salle de la Marelle, la halle de l'Ouest, la loge des Reussilles, qui toutes présentent des inconvénients. La Marelle coûte cher à la location, sa qualité qui est à la fois son défaut est d'être grande, elle est relativement mal équipée en termes d'éclairage et de sonorisation, avec une acoustique peu satisfaisante, mal pratique pour les activités cantinières. La halle de l'Ouest, plus petite, présente les mêmes défauts que la Marelle. La loge n'est utilisable qu'à la belle saison et ne dispose d'aucun équipement. L'auditorium du CIP est partiellement lié au restaurant Galileo. La salle paroissiale protestante est actuellement et pour longtemps utilisée pour l'école à journée continue et celle qui est actuellement en construction est un chantier et sera prioritairement destinée aux activités paroissiales.

Une salle de spectacle telle que celle de Pont 21 est précisément ce qui conviendrait à la vie associative locale, par sa taille, son emplacement, sa proximité de la gare et de places de parc. Pour des manifestation de taille exceptionnelle, le fait de pouvoir disposer d'un espace plat à proximité et de pouvoir y limiter la circulation routière pour y ériger une halle cantine par exemple est un avantage appréciable.

Une rénovation relativement douce permettrait d'en faire un endroit convivial. On pourrait y inclure des salles de répétitions, des loges, des salles d'archives, de stockage de petit matériel, des sanitaires.

Quatre étages à faire vivre

Le premier étage est naturellement le centre du projet. Il serait prioritairement destiné à l'activité spectaculaire et concertante. Il servirait à la préparation et à la présentation de spectacles et de concerts des sociétés locales. En second lieu il pourrait accueillir des spectacles extérieurs et des préparations de premières destinées à être données en ce lieu. Afin que ce lieu reste avantageux, il est essentiel de conserver ses bonnes qualités acoustiques, de réaliser une batterie d'éclairage performante, une possibilité d'obscurcir la salle. Cette salle permettrait également des rencontres conviviales entre les acteurs culturels et le public, ce qui n'est pas possible dans les églises, par exemple. La possibilité d'offrir un service de restauration et de boissons permet aux sociétés locales d'assurer leur fonctionnement puisque cette activité est leur principale source de revenus. Mais ce n'est pas tout.

Le rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, dans l'espace de l'actuel garage au nord-ouest, il faut prévoir une ouverture de chargement et de déchargement afin que l'on puisse transporter des décors ou des instruments de musique entre l'extérieur et l'intérieur. Cet espace serait au départ d'un ascenseur (nommé espace lift sur le plan Habegger) permettant la circulation entre le niveau du sol, notamment pour accueillir les personnes à mobilité réduite, le niveau d'une ridelle de camion, le niveau de la salle du premier étage avec une ouverture vers la salle, le niveau de la scène, et le deuxième étage. Chaque palier disposerait d'un sol mobile pour éviter tout risque de chute et utiliser la surface inoccupée par le monte-charge lorsque ce dernier se trouve à un autre niveau.

Le rez-de-chaussée serait occupé par le budokan qui libérerait ainsi tout le premier étage. La partie est, occupée en ce moment par des installations techniques vétustes et le garage de l'ambulance pourrait accueillir des installations plus modernes (chauffage à distance) et une cuisine. Une liaison verticale doit être établie entre la cuisine et l'office – bar du 1^{er} étage via un passe-plat.

Le reste de l'étage, après avoir été largement aplani et libéré de certains piliers serait exclusivement utilisé par le budokan. La partie nord-ouest serait occupée par les vestiaires et les sanitaires, équipements indispensables aux activités sportives (voir le plan Habegger). Les portes du nord doivent être remplacées par des éléments vitrés ou partiellement vitrés aux qualités isolantes performantes.

La salle de spectacles

La salle devrait garder ses dimensions actuelles et bénéficier d'une rénovation douce. Les installations de gymnastique devraient disparaître. À la place des perches, une porte serait aménagée pour permettre l'accès au monte-charge. Les ouvertures devraient recevoir un vitrage performant et des stores ou des volets intérieurs pour obscurcir la salle. Une console de sonorisation et d'éclairage devrait trouver sa place sur la galerie. On veillera à mettre en œuvre les dispositions acoustiques nécessaires en scène pour projeter le son vers la salle tout en maintenant l'acoustique de la salle qui est excellente. Le dessous de la scène abriterait du matériel (tables, chaises et éléments d'avant-scène). Le sol de la salle en parquet devrait être maintenu. Le sol de la scène doit être en planches noires, mates. On peut imaginer dessus, un tapis de danse amovible. Le mobilier de la salle doit être... mobile. Il est indispensable d'agrandir l'avant-scène, voire de disposer d'éléments mobiles qui permettent de l'étendre encore. Les sièges de la galerie pourraient être fixes, à l'instar de sièges de cinéma en prenant garde à éviter les rembourrages étouffant le son.

Le hall d'entrée

Un office - espace de service - bar relié par un passe-plat à la cuisine du rez-de-chaussée, ouvert sur le hall d'entrée, permettra aux spectateurs de consommer durant les entr'actes, ou au personnel de salle de servir. Les toilettes seront rénovées. Quant au vestiaire, il devrait être aménagé en éléments mobiles sous le porte-à-faux de la galerie.

Le deuxième étage

Le deuxième étage est partagé en quatre espaces. Le premier, à l'ouest recevrait les loges, des sanitaires et des douches côté sud. Côté nord, on trouverait le monte-charges, l'escalier qui mène au galetas une chambre avec du matériel courant (partitions, photocopieuse) qui pourrait également servir d'extension aux loges. Ces aménagements sont décrits de façon indicative et doivent être étudiés dans le détail. Entre les deux murs porteurs intérieurs, de chaque côté du couloir central, on disposerait de deux grandes salles dont une pourrait être partagée. À l'est, le local de la fanfare serait maintenu. Ces pièces recevraient une isolation phonique efficace afin que les usagers du même étage et ceux de la salle de spectacle ne se dérangent pas entre eux. Ils pourraient servir de salles de répétitions pour des chœurs, des ensembles musicaux, de théâtre ou de danse, des activités de gymnastique douce, de yoga ou d'autres disciplines, ils permettraient également en fonction de leur disponibilité, d'organiser des répétitions partielles.

La tour des escaliers

La tour garderait sa fonction de liaison entre l'entrée des artistes, la scène et les locaux du deuxième étage. Il serait utile qu'elle puisse être chauffée occasionnellement afin de ne pas contraindre les artistes à traverser une glacière pour passer des loges à la scène et vice versa.

Les combles

Il n'est pas raisonnable de réaliser une isolation du toit en sous-œuvre. Une isolation thermique (et un peu phonique aussi) sur le sol est plus souhaitable. On peut ensuite construire des pièces simples dessus, qui recevraient des archives, des costumes et uniformes de fanfare, des bibliothèques, des bannières et des trophées s'ils ne sont pas exposés dans les salles de répétitions, autrement dit, le patrimoine des sociétés locales.

En guise de conclusion

Ce projet est proposé par Tram'LaSol dans le cadre du concours initié par la commune de Tramelan. Cette société a contacté tous les occupants actuels de Pont 21 (à l'exception des sapeurs-pompiers qui devraient déménager dans un avenir relativement proche) pour en parler. Mme Mercier qui défend un autre projet a aussi pris part aux discussions. Le projet a été bien accueilli, il a engendré une discussion nourrie et a subi des corrections significatives. Les délégués du budokan ont même envisagé leur déménagement au rez-de-chaussée, allant jusqu'à proposer un plan d'aménagement possible et souhaitable, qui a obtenu l'adhésion des différents protagonistes.

Le déroulement du chantier peut se faire en trois étapes en commençant par le rez-de-chaussée, puis les secteurs monte-charge, scène, salle de spectacle et hall d'entrée, enfin le deuxième étage et l'isolation du troisième. Cette organisation permet de ne pas priver de locaux toutes les sociétés utilisatrices en même temps, voire même de leur laisser toujours leur local à disposition.

Le soutien des sociétés locales

Le présent projet a reçu le soutien des sociétés actuellement utilisatrices par des messages encourageants :

Bonjour M. Favre,

Nous souhaitons encore vous remercier pour l'organisation de la séance d'information du 27.01 au sujet des projets de rénovation du Pont 21.

Suite à un échange en sein de notre comité, le chœur mixte de l'Anemone souhaite joindre son soutien au deux projets soumis jeudi soir. En effet il est important pour nous que ce bâtiment reste d'utilité publique et serve à la collectivité en particulier les locataires actuels.

Est-ce que nous pouvons vous laisser transmettre notre décision aux personnes responsables?

Nous vous souhaitons une bonne semaine et nous nous tenons volontiers à disposition pour d'éventuelles questions.

Meilleurs Salutations

Martin Hofstetter

XX

Bonsoir Philippe,

Je te confirme le soutien de l'Ensemble à Vent Tramusica pour le projet de la rue du Pont préparé par Tram'LaSol incluant les modifications pour garder le club de judo dans l'actuel garage des pompiers.

Meilleures salutations et encore un grand merci pour cette initiative.

Yves Chopard

XX

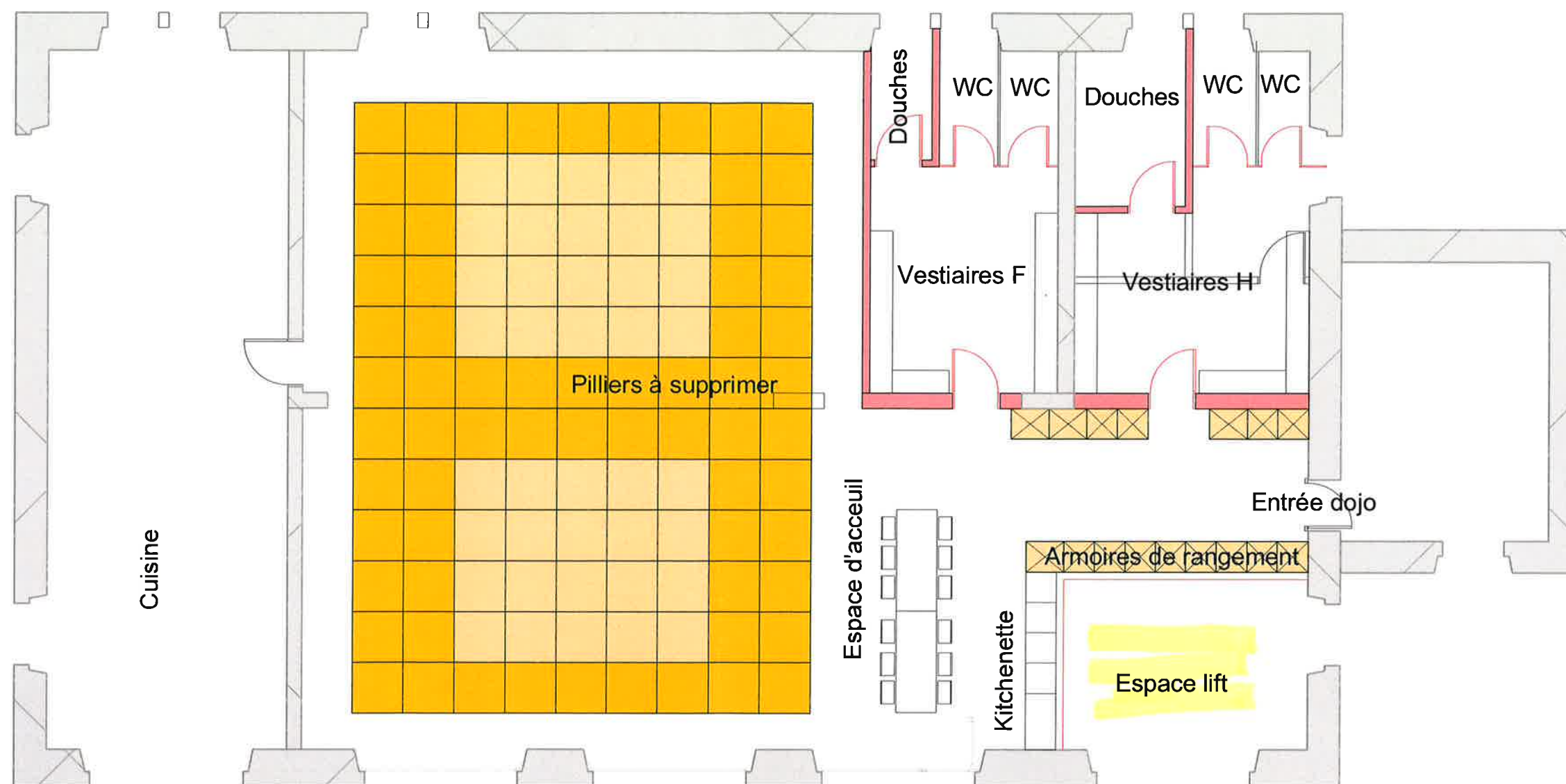
Salut Philippe

Comme discuté lors de notre séance je t'envoi un projet de dojo.

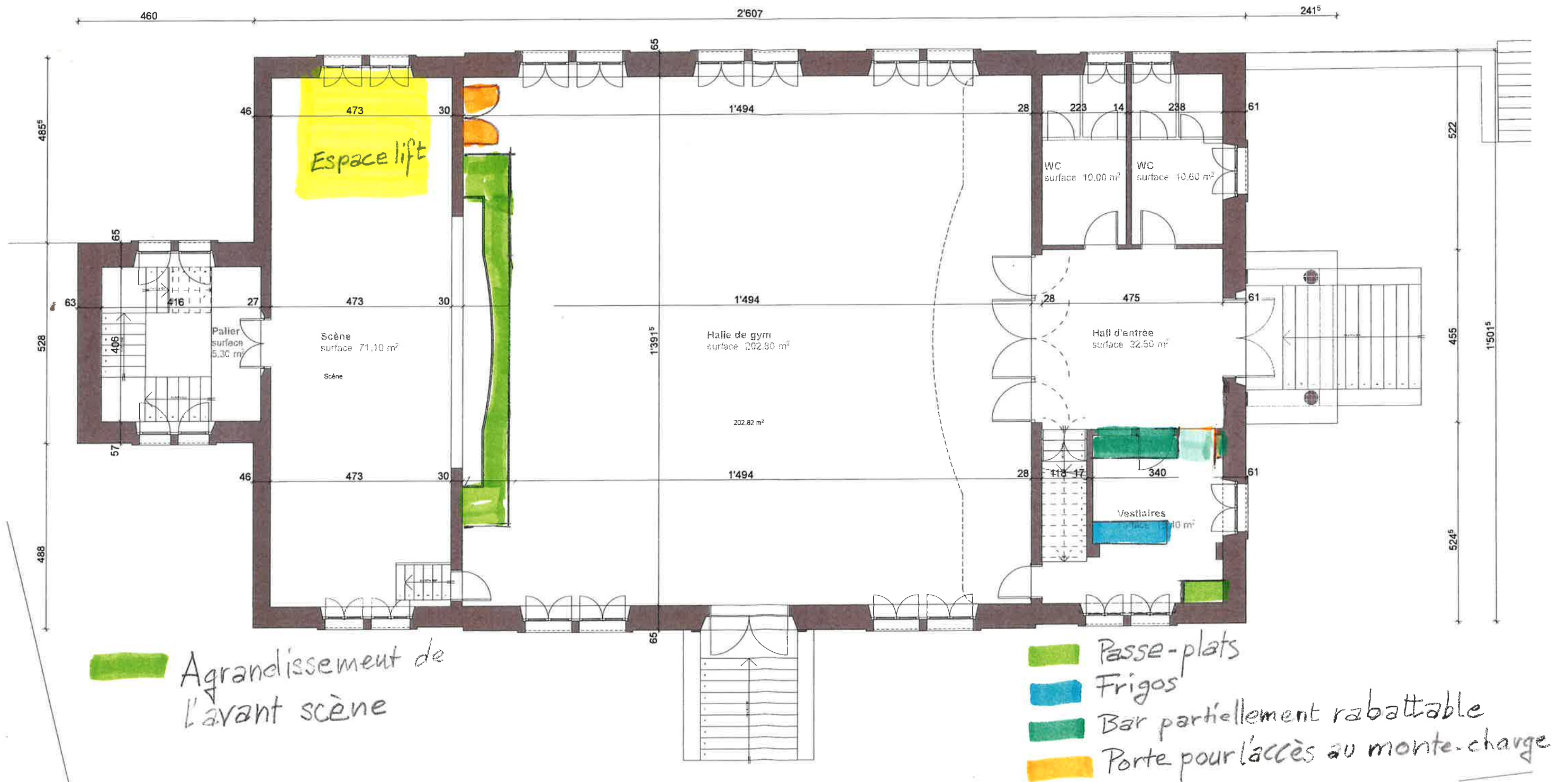
Je te laisse transmettre à qui de droit.

Salutations

Yoan



▽ Nord



Halle de gym / Hangar pompiers

Rue du Pont 21

2720 Tramelan

1^{er} étage

Echelle : 1:100

Date :

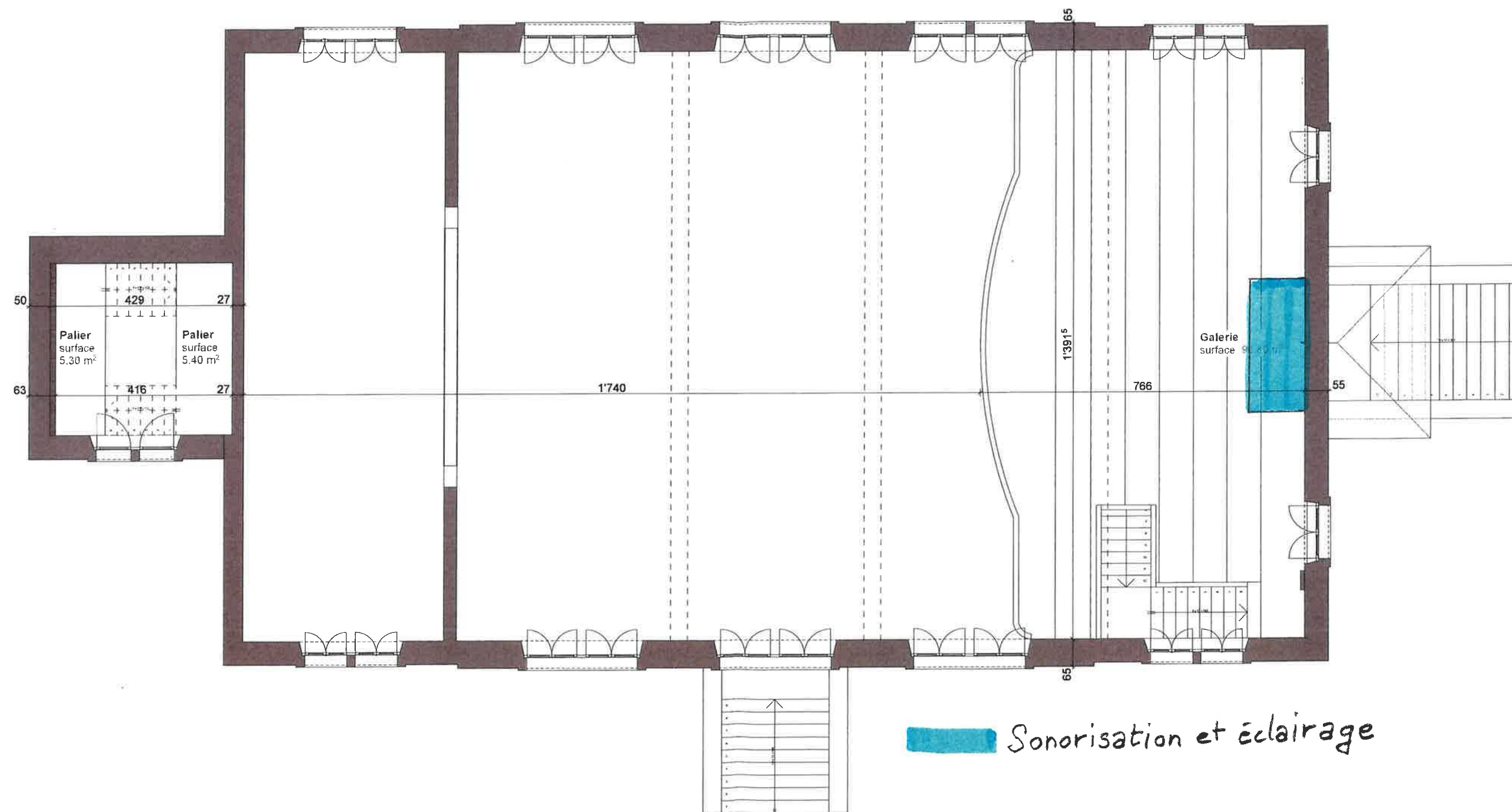
23.12.2015

Relevé avec m2

Format A3

Modifications :

Toutes les cotes indiquées sur le plan sont à vérifier sur place.



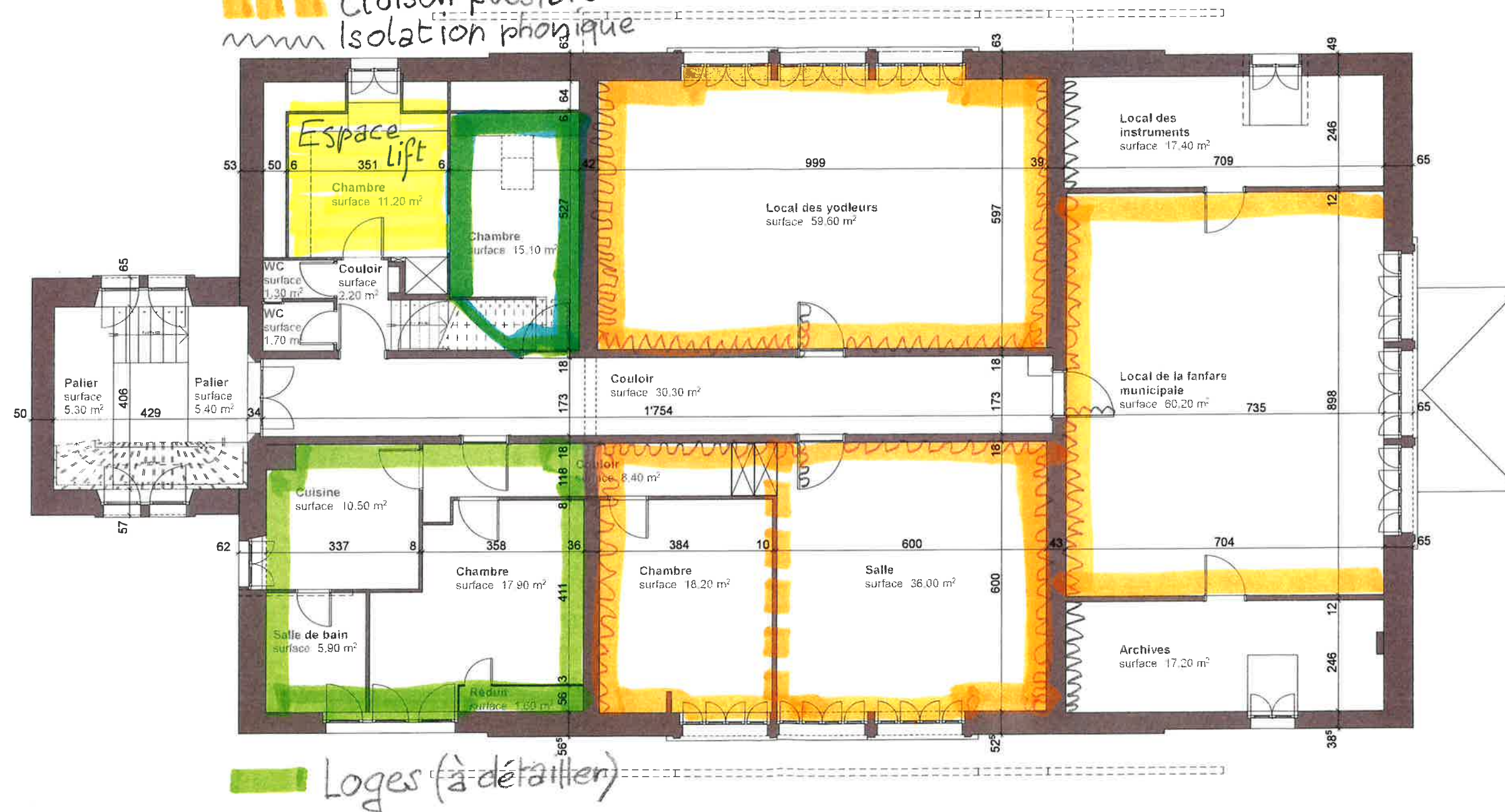
Sonorisation et éclairage

Halle de gym / Hangar pompiers Rue du Pont 21 2720 Tramelan

Galerie Echelle : 1:100 Date : 23.12.2015
 Relevé avec m2 Format A3 Modifications :

Toutes les cotes indiquées sur le plan sont à vérifier sur place.

Espace disponible / photocopieuse / partitions.
 Locaux disponibles
 Cloison possible
 Isolation phonique



Halle de gym / Hangar pompiers

Rue du Pont 21

2720 Tramelan

2^{ème} étage

Echelle : 1:100

Date :

23.12.2015

Relevé avec m2

Format A3

Modifications :

Toutes les cotes indiquées sur le plan sont à vérifier sur place.